

*Services de garde d'enfants*

● (1110)

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LA LOI SUR LES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS  
AU CANADA****MESURE D'ÉTABLISSEMENT**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 21 septembre, de la motion de M. Epp (Provencher): Que le projet de loi C-144, tendant à autoriser les contributions par le gouvernement fédéral à la fourniture de services de garde pour les enfants et à modifier le Régime d'assistance publique du Canada en conséquence, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté; ainsi que de l'amendement de M<sup>me</sup> Mitchell:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le projet de loi C-144, Loi autorisant les contributions par le gouvernement fédéral à la fourniture de services de garde pour les enfants et modifiant le Régime d'assistance publique du Canada en conséquence, ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé au comité législatif afin de reconsidérer les articles 3, 4 et 5.»

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des négociations et des entretiens ont eu lieu. Le chef de l'opposition (M. Turner) voudrait intervenir dans le débat. Le député de Halifax-Ouest (M. Crosby) avait la parole quand nous avons ajourné le débat, la semaine dernière. Je lui ai parlé. Il a généreusement et gentiment consenti à céder la parole au chef de l'opposition, à la condition de ne pas perdre sa place ni les 18 minutes auxquelles il a encore droit et qu'il devait utiliser ce matin. Je le remercie, lui et tous les députés. J'espère que l'on consentira à l'unanimité à laisser la parole au chef de l'opposition.

**M. le Président:** Le député d'Ottawa—Vanier laisse entendre que la Chambre est consentante. Je signale aux députés et au public que nous avons là un exemple des politesses qui s'échangent ici. Je remercie le député de Halifax-Ouest.

Je présume qu'il y a consentement. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, rien ne compte davantage pour nous, Canadiens, que l'avenir de nos enfants. Nous voulons pour eux ce qu'il y a de mieux. Nous voulons léguer le meilleur à la génération qui suit; une bonne instruction, une bonne préparation à la vie, des perspectives d'emploi intéressantes, un avenir assuré. Dans les conditions de vie actuelles, les garderies de qualité, accessibles et abordables sont l'une des plus grandes priorités pour la prochaine génération, pour nos enfants.

Vous savez comme moi, monsieur le Président, que la société a connu une évolution spectaculaire au cours des 20 dernières années. Aujourd'hui, une famille sur six seulement correspond au modèle traditionnel de la famille nucléaire où l'épouse reste à la maison avec les enfants pendant que le mari travaille. Il existe aujourd'hui de nombreuses familles monoparentales, dirigées pour la plupart par de jeunes mères célibataires. Plus de la moitié des femmes qui ont des enfants d'âge préscolaire travaillent à l'extérieur, mais 20 p. 100 de ces enfants seulement bénéficient de services de garde adéquats.

Comme les députés le savent, il existe une garderie ici même sur la Colline puisqu'il y a un certain temps déjà que nous avons reconnu les besoins des gens qui travaillent ici et de leurs enfants. Les mêmes besoins existent partout au pays, mais il ressort clairement de la mesure législative que le gouvernement comprend très mal ces besoins. Le projet de loi n'est qu'une affaire montée de toutes pièces pour duper les parents et les enfants du Canada.

[Français]

Monsieur le Président, je pourrais trouver au moins une bonne douzaine de raisons pour justifier l'importance de ce débat. C'est un débat d'aujourd'hui dont les effets façonneront l'avenir. C'est un débat qui repose sur la justice et sur l'équilibre social. Il traite de nos enfants, de nos petits-enfants et de la place qu'ils auront dans notre société.

Ce dont nous parlons aujourd'hui, ce n'est certes pas seulement d'un régime ou d'un système pour surveiller nos enfants. Ce dont nous parlons vraiment, c'est du genre de société que nous voulons bâtir. Notre orientation aura une incidence directe sur la paix sociale, l'harmonie familiale, l'égalité des chances, la criminalité et même la démographie de notre pays.

Ils imposent à chaque famille un défi, des responsabilités et des objectifs bien différents de ceux que vivaient nos ancêtres ou même nos parents. En changeant le tissu familial, l'évolution sociologique a aussi modifié le rôle et les responsabilités de nos gouvernements.

[Traduction]

Nous devons nous demander, monsieur le Président, comment le gouvernement conservateur a relevé ce défi. Comment aborde-t-il l'avenir de nos enfants? D'entrée de jeu, il faut dire que le gouvernement se traîne les pieds depuis quatre ans. Les études et les retards se succèdent, et il a fallu au gouvernement la perspective d'une élection imminente pour découvrir tout à coup l'importance des services de garde. Le bambin de trois ans à qui il fallait des services de garde lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir a sept ans aujourd'hui et il n'est plus admissible aux programmes prévus dans cette mesure. Pour la mère célibataire qui cherche des services de garde abordables, ce projet de loi ne prévoit rien.

Et ce qui est pire, le gouvernement fait de l'avenir de nos enfants un enjeu de politiciannerie. Après quatre ans de retards et de faux-fuyants, le premier ministre (M. Mulroney) tente maintenant de faire du Sénat le bouc émissaire. La semaine dernière, il a posé pour les journalistes dans l'escalier juste de l'autre côté de la porte et leur a déclaré qu'un groupe de sénateurs gâteux ne priverait pas les Canadiennes de garderies. C'est bien là le cynisme auquel le premier ministre nous a habitués. Mais je ne crois pas que les Canadiens le toléreront encore longtemps.

Commençons par le début. Pendant quatre ans, le gouvernement a tergiversé et a constamment remis son projet de loi à plus tard. Ce n'est que le 26 juillet dernier qu'il nous l'a soumis en première lecture. Les audiences du comité n'ont duré que deux jours. Avant même ces audiences, presque tout le monde s'entendait à condamner ce projet de loi.